

Délégation Territoriale du Cambrésis
Commune de Avesnes les Aubert - 59037
Tableau des Servitudes d'Utilité Publique

N° 01/2013

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du Patrimoine Eaux		
A.4	POLICE DES EAUX Servitude de protection des cours d'eau non domaniaux	Riot de Rieux Riot de la Vallée d'Agneau Riot du Pont à vagues Rivière de l'Erchin A.P.du 09/12/1970	Ddtm
II.1	Utilisation de certaines ressources : énergie		
I.4	ELECTRICITE Servitude de protection des lignes haute-tension	Ligne : MASTAING - LE PERIZET 225kv	Rte
II.2	Utilisation de certaines ressources : communications		
EL.7	ALIGNEMENT Servitude d'alignement	R.D.74 :17/09/1892,12/04/1893 et 14/04/1976 R.D.97 : 12/04/1893, 04/10/1893, 30/10/1893 et 06/01/1897	Conseil Général
T.7	RELATIONS AERIENNES Servitude concernant les installations particulières à l'extérieur des zones de dégagement	Commune située dans les limites d'un cercle de 24 km centré sur les aérodromes de : CAMBRAI – NIERGNIES et de CAMBRAI – EPINOY	Base aérienne
IV	Salubrité		
INT1	CIMETIERE MILITAIRE OU CIVIL	Cimetières communal et militaire La servitude de 100m ne s'applique qu'aux cimetières transférés ou agrandis	Commune

**Pour les adresses des gestionnaires,
Voir liste ci-jointe**